

10.—Écoles techniques et professionnelles du Canada, leurs instructeurs et leurs élèves, années terminées le 30 juin 1926 et 1927¹.

Provinces.	Nombre de municipalités possédant des écoles.			Nombre de professeurs et instructeurs.				Elèves inscrits.			
	Du jour.	Du soir.	Total.	Du jour.	Du soir.	Par correspondance.	Total.	Du jour.	Du soir.	Par correspondance.	Total.
1926.											
I. P.-E.....	1	6	7	17	22	-	39	234	423	-	657
N.-E.....	1	28	29	12	163	19	194	185	2,789	725	3,548
N.-B.....	8	9	17	30	74	1	105	561	1,433	296	2,290
Qué.....	9	21	30	115	258	-	373	1,985	7,747	-	9,732
Ont.....	29	55	84	677	1,196	-	1,873	19,622	35,226	-	54,848
Man.....	3	1	4	251	46	1	298	2,028	1,301	26	3,355
Sask.....	4	3	7	41	28	-	69	826	648	-	1,474
Alta.....	3	6	9	82	74	4	166	1,902	2,122	154	4,178
C.B.....	14	37	51	136	229	2	367	2,667	6,017	195	8,879
Total.....	72	166	238	1,361	2,090	27	3,478	30,010	57,706	1,396	88,961
1927.											
I. P.-E.....	1	9	10	18	21	-	39	191	390	-	581
N.-E.....	1	24	25	12	130	14	156	260	2,387	888	3,535
N.-B.....	8	8	16	61	92	-	153	1,226	1,792	-	3,018
Qué.....	10	21	31	124	261	-	385	3,126	8,345	325	11,796
Ont.....	32	57	89	755	1,225	-	1,980	21,684	37,977	-	59,661
Man.....	5	1	6	262	44	2	308	2,155	1,200	32	3,387
Sask.....	3	2	5	39	38	-	77	755	939	-	1,694
Alta.....	3	9	12	79	86	4	169	2,034	2,107	212	4,353
C.B.....	15	39	54	165	232	2	399	3,272	5,176	209	8,657
Total.....	78	170	248	1,515	2,129	22	3,666	34,703	60,313	1,666	96,682

¹ Les données contenues dans le tableau ci-dessus s'appliquent uniquement aux écoles, classes ou cours subventionnés, en vertu de la loi fédérale sur l'enseignement technique. Le nombre de leurs élèves et de ceux des écoles similaires ne bénéficiant pas de cette loi est indiqué au tableau 1 dans le groupe d'écoles portant le numéro 2. Les écoles ouvertes le jour et le soir figurent sous les deux rubriques et les professeurs qui enseignent le jour et le soir sont également comptés deux fois. C'est le maximum des inscriptions qui est indiqué et non la moyenne.

III.—ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

L'enseignement supérieur est assuré au Canada par 23 universités et 83 collèges, dont un au sujet duquel on ne possède nulle statistique. Parmi ces collèges, 49 appartiennent à la province de Québec, se subdivisant ainsi: 21 collèges classiques, 10 collèges indépendants non subventionnés, se consacrant à l'enseignement secondaire, et 11 autres collèges d'enseignement supérieur. Les collèges classiques sont officiellement classés comme institutions d'enseignement secondaire, mais dans les institutions enseignantes catholiques du Québec cette expression "secondaire" comporte le programme entier des matières du baccalauréat ès arts, dont les diplômes sont conférés par l'Université Laval et l'Université de Montréal.